

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 60 (1972)

**Heft:** 2

**Rubrik:** Le monde du travail

**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

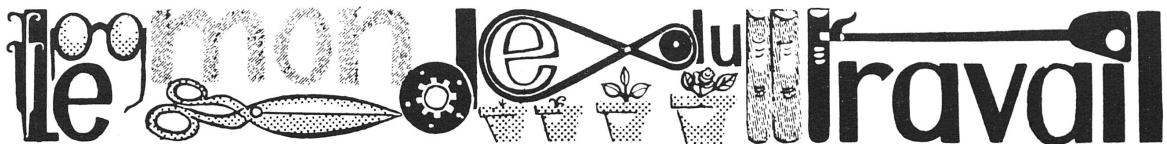
#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**ALLO LA VILLE  
ICI, LA CAMPAGNE**



# UNE CONSEILLÈRE MÉNAGÈRE AGRICOLE

Christiane Guignard est conseillère ménagère attachée au Service vaudois de vulgarisation agricole. Cette profession connue et pratiquée en Suisse alémanique depuis de nombreuses années, en est encore à ses débuts en Romandie où trois conseillères seulement sont en activité.

Le conseillère vaudoise entra en fonction il y a deux ans lorsque le service de vulgarisation agricole sentit le besoin d'épauler la famille paysanne non seulement en améliorant ses conditions de travail et en l'initiant à une meilleure gestion de l'entreprise mais aussi et surtout en intéressant à cette dernière activité l'épouse de l'exploitant à qui incombe généralement le secteur administratif.

Il fallait donc que le service de vulgarisation s'adjointe une collaboratrice ayant des prédispositions pour l'enseignement, qui eût assez d'influence pour persuader de tact pour ne pas heurter et d'enthousiasme pour stimuler à son tour.

Mme Guignard fut choisie pour ce poste en raison de sa formation antérieure. Titulaire du brevet d'enseignement ménager de l'Ecole Normale de Fribourg puis de celle de Lausanne, elle avait pratiqué pendant quatre ans à l'Ecole ménagère rurale de Marcellin. Dès qu'elle fut sollicitée pour le poste en création, elle compléta alors sa formation. Elle fit de nombreux stages auprès de ses collègues de Suisse alémanique, spécialisées chacune dans un secteur déterminé (équipement ménager, plans d'intérieurs, etc.). Elle seconda aussi ses futurs collaborateurs afin d'acquérir des connaissances d'économie rurale et de comptabilité d'exploitation.

Elle suivit les cours de l'OFIAMT destinés aux maîtresses ménagères puis ceux plus spécialisés réservés aux vulgarisatrices. Enfin prête à entrer en action, Christiane Guignard se trouvait devant une grande inconnue : Quel allait être l'accueil que lui réservait le monde paysan, souvent méfiant devant la nouveauté et peu enclin à accepter des conseils étrangers ? Et à quelle réalité allait-elle être confrontée, elle qui imaginait notre paysannerie comme un monde sans histoire ?

## DEUX ANS DE DÉCOUVERTES

Au terme de sa deuxième année d'activité, elle a bien voulu nous faire part de ses expériences.

« Je n'ai pas eu de peine à être introduite dans les familles. Ce fut souvent par le truchement des causes que je donne aux groupes de paysannes (j'en ai donné 54 cet hiver sur les sujets les plus variés). A l'issue de ces rencontres, on me demande parfois un conseil sur un problème particulier. Je propose de passer à domicile et voilà le contact établi. Bien souvent on requiert mon avis pour une simple question matérielle alors qu'en fait on a au fond du cœur un sujet de préoccupation intimement plus complexe dont on ne sait à qui s'ouvrir. Mise en confiance, la paysanne m'en fait part et nous cherchons à le résoudre. Il s'agit souvent de questions d'éducation, de cohabitation ou de succession. Je suis toujours surprise de voir combien la paysanne est isolée dans sa communauté familiale et combien elle apprécie ces contacts humains.

Dans d'autres cas, c'est par mes collègues masculins que je suis appelée à intervenir. Vous savez que tout chef d'exploitation qui a recours à un prêt du Fonds d'Investissement Agricole est tenu de présenter régulièrement une comptabilité. Il sollicite alors

l'aide du service de vulgarisation pour l'initier, à ce travail et pour établir avec lui un budget d'exploitation qui permettra de déterminer l'importance de l'emprunt.

Et comme dans le 90% des cas, son épouse le seconde dans ce travail, il nous a paru normal de l'intégrer à cette formation. »

## ANALYSER SES DÉPENSES

« Mises individuellement au courant de notre système de comptabilité, les paysannes qui se sont astreintes à ce travail se retrouvent en groupe lors du bouclage des comptes. Par des schémas absolument anonymes, nous étudions les comptabilités présentées. Nous comparons l'amplitude des divers postes, cherchons où les dépenses pourraient être compressées, analysons le compte « épicerie ». Au sortir d'un régime autarcique, il est utile pour la jeune génération de faire la part de l'auto-provisionnement en face de ce qui peut être acheté plus avantageusement.

Par ce travail analytique, les exploitan tes apprennent à restreindre ou à mieux répartir leurs dépenses. Les mariés, convoqués à ces rencontres, sont toujours surpris de l'importance des besoins ménagers. Et dans bien des cas, ces constatations les amènent à une meilleure compréhension des préoccupations féminines.

Actuellement 32 paysannes vaudoises sont suivies par notre service dans leur travail comptable.

Partout aussi, l'analyse fait découvrir « qu'on mange ses amortissements ». S'il n'est pas alors possible de limiter les dépenses, le vulgarisateur cherche avec l'exploitant comment augmenter les revenus grâce à de plus judicieux plans d'enfouragement ou de l'umure et une meilleure organisation du travail. »

## PROBLÈMES FAMILIAUX ET SOCIOLOGIQUES

« Mon rôle ne se limite pas aux seuls problèmes financiers. On requiert mon avis lorsque se posent des questions d'aménagement d'intérieur ou l'achat d'un équipement ménager. Je n'entends pas me substituer à un architecte mais j'essaie par des croquis de concrétiser les idées de la maîtresse de maison.

Souvent la paysanne m'attend avec une longue liste de questions allant du meuble ancien à décapier aux soucis que pose l'enfant qui bégaye. J'ai également à résoudre des problèmes de cohabitation que nous nous efforçons de rendre harmonieuse : partage d'un jardin potager entre belle-mère et belle-fille, aménagement de l'appartement des vieux parents etc. »

Ses interventions touchant à de si multiples secteurs, imposent à Mme Guignard une formation encyclopédique. Dix fois l'an, elle suit des cours d'éducation permanente destinés aux conseillères ménagères, traitant certaines matières : connaissance des produits synthétiques, raccommodage rapide des vêtements de travail, question de leasing, etc.

Par une activité dont elle se déclare enchantée, Christiane Guignard apprend à connaître toujours mieux cette paysannerie dont elle-même est issue et qui réserve à la femme un statut que notre jeune conseillère s'efforce avec intelligence d'améliorer.

Yv. Bastardot.

## ABONNEZ-VOUS A « FEMMES SUISSES »

L'argus international  
de la presse fête  
son 75<sup>e</sup> anniversaire  
(1896-1971)

*Le  
courrier  
de la  
réaction*

Madame,

Je suis bien déçue que « Femmes Suisses » qui est à l'avant-garde du féminisme, n'emploie pas le féminin pour désigner les nouvelles fonctions que nous assumons.

Ainsi, Mme Lise Girardin est indiquée comme « député » et « conseiller » administratif de la ville de Genève. Les mots « députée » et « conseillère » existent pourtant...

De même, je bouillonais aussi quand j'entendais parler du « premier ministre de l'Inde... qui est une femme !

Il serait temps d'accorder aux femmes les titres auxquels elles ont droit...

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Claire Pfeiffer.

Réd. — La remarque de notre correspondante peut se soutenir dans le cas des mots « député » et « conseillère », encore que nombreuses sont celles qui préfèrent l'emploi du masculin.

Désigner ou non par un vocable féminin des fonctions ou professions, est affaire de préférence personnelle.. quand le féminin existe. « Médecin » n'a par exemple pas de féminin, si ce n'est le terme de « doctoresse » qui n'est pas heureux. « Docteur en droit » ne peut pas se féminiser en « doctores en droit ». « Ministre » ne connaît que « ministresse », franchement laid et familier. Dans le cas d'« avocat », bien que le féminin « avocate » soit parfaitement acceptable, beaucoup de femmes exerçant cette profession y ont renoncé. Juge n'a pas non plus de féminin, comme maréchal-ferrant, comme professeur, etc.

Monique Lechner.

# L'assistante technique en radiologie

## APTITUDES REQUISES

## PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

L'élève a l'obligation de suivre les cours organisés par la Société suisse de radiologie et de médecine nucléaire (SSRMN) et par l'Association suisse des assistantes et assistants techniques en radiologie ASATR).

L'apprentissage comprend deux domaines de travail qui sont, en général, séparés plus tard dans l'exercice de la profession :

1. **Le radiodiagnostic** : afin de pouvoir faire elle-même des radiographies, l'assistante reçoit un enseignement d'anatomie, de physique et de technique des appareils. Elle installe le patient, met l'appareil en position et détermine l'éclairage. Les films sont de plus en plus développés automatiquement. Les examens radiodiagnostiques spéciaux, pour lesquels l'assistante en radiologie est la collaboratrice indispensable du médecin, sont de plus en plus divers. L'emploi de produits de contrastes et le travail avec des instruments aseptiques, ainsi que la manipulation des sériographes, des appareils de scopie avec télévision et radioscopie font partie de son occupation quotidienne.

2) **La radiothérapie** : le traitement par les rayons, ainsi que la médecine nucléaire (traitement diagnostique et thérapeutique au moyen d'isotopes radioactifs) demandent de la part de l'assistante, outre un intérêt accru pour la physique et la radiobiologie, une parfaite exactitude dans le travail, ainsi que la capacité d'établir des calculs et des rapports corrects. Un profond sens de l'humain est indispensable, car il s'agit d'approcher le malade, souvent gravement atteint, avec amour, tact et compréhension.

**Travaux professionnels** : techniques des radiographies courantes et techniques spéciales. Fonctionnement, utilisation et entretien des appareils, y compris des instruments spéciaux. Travaux en chambre noire, y compris développement manuel des films. Réception des malades. Préparation des malades. Préparation des substances de contraste et des instruments. Installations courantes des malades pour la radiothérapie. Comportement dans les situations imprévues. Travaux de bureau, y compris le service du téléphone.

**Connaissances professionnelles** : électricité, éléments de physique atomique, production des rayons X, structure et fonctionnement des appareils, propriétés des rayons X, géométrie de la formation de l'image, dosimétrie, principes de la photo et du développement des films, anatomie, radiobiologie, éléments de physiologie et de pathologie, substances de contraste, dangers des rayons X, protection contre les radiations, éthique professionnelle, prescriptions légales.

**Diplôme** : La personne qui a réussi l'examen reçoit un diplôme décerné par la SSRMN et l'ASATR, à Bâle, Berne, Zurich ou Lausanne.

## L'OFFRE ET LA DEMANDE

**La demande** : Considerable, comme dans toutes les professions paramédicales. De plus, cette profession auxiliaire du médecin prend de plus en plus d'importance dans la médecine actuelle.

**Perspectives d'avenir** : Elles sont bonnes, et il y a diverses possibilités d'avancement, par exemple si l'assistante veut devenir assistante-enseignante. Bien que le salaire et le travail soient adaptés aux conditions actuelles, il y a pénurie d'assistantes techniques en radiologie. La crainte des radiations nocives en serait-elle cause ? Pourtant, les risques sont inexistant, l'ordonnance fédérale sur la protection des radiations garantissant toute sécurité, et les assistantes étant soumises régulièrement à de sérieux examens.

**Syndicats défendant la profession** : ASATR et SSRMN.

**L'offre** : Un métier qui donnera de grandes satisfactions à la jeune fille qui aime le contact humain et s'intéresse à la technique et aux questions médicales.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

**Horaire** : Entre 42 et 44 heures par semaine, à raison de 8 heures par jour.

**Congés** : Trois semaines par an.

**Rétribution** : La diplômée débute sur une base de 1300 à 1400 francs par mois.

**Avantages sociaux** : Multiples.

## LA LETTRE ÉTAIT SIGNÉE BOUCHE-TROU

## ET SERVICE FÉMININ

Lors de la mise en pages de notre numéro de janvier, la signature de la lettre « Bouche-troù et service féminin » (page 6) a sauté sans que nous nous en soyons aperçus.

Nous tenons à dire que notre correspondante était Andrée Du Pasquier, ancienne présidente de la Fédération neuchâteloise des femmes protestantes, à laquelle nous présentons nos regrets pour cet involontaire oubli.